

# BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DES D.D.E.N. DE L'AUBE

## Janvier 2018



### Éditorial

## Hommes, femmes, enfin l'égalité ?

Le débat, récurrent, est devenu un thème d'actualité brûlant suite aux révélations de nombreuses agressions sexistes, et même sexuelles, contre les femmes, de la part d'hommes de pouvoir (domaine du spectacle, de la politique, de l'entreprise, etc). On constate alors que des femmes, de plus en plus nombreuses ne supportent plus ce qu'elles considèrent comme une volonté générale de domination de la part des hommes.

Le phénomène, dû à l'origine à la supériorité physique des hommes (taille et force), a abouti, peu à peu, à créer des rôles différents dans la société, « justifiés » par des aptitudes et des caractères soi-disant différents, à savoir, pour les hommes, la chasse, la guerre - occasions de montrer leur principale vertu, le courage - pour les femmes, plus douces(?), la cuisine, les soins aux enfants. Les clichés, nés aux temps préhistoriques, ont perduré longtemps. Remarquons cependant que, au Moyen-Age ou dans les Temps Modernes, les femmes travaillaient durement dans les champs (la population étant alors majoritairement rurale). Mme de Sévigné pensant que la fenaison était une aimable occupation, n'avait jamais tenu de râteau ! En même temps, dans les « classes supérieures », des femmes ont joué un rôle de premier plan : Catherine de Médicis dans le domaine politique, Mme de Sévigné dans la vie littéraire, Mme de Pompadour du fait de son influence culturelle auprès du roi, Mme de Châtelet dans le domaine de la science.

**Mais le débat sur l'égalité est apparu tardivement.** Même avec la Révolution française et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, les membres des Etats Généraux n'ont guère pensé aux femmes. Pourtant les femmes ont joué un rôle dans le mouvement révolutionnaire : ce sont elles, par exemple, qui ont ramené la famille royale de Versailles à Paris (« journées d'octobre »). Mme Roland, victime de la Terreur qui a frappé les Girondins, avait amèrement constaté qu'être envoyée à la guillotine était le seul aspect de l'égalité homme/femme, Condorcet, autre victime, avait, lui, pensé à l'école pour les filles.

**Les revendications concernant l'égalité restent cependant longtemps marginales :** au 19<sup>ème</sup> siècle, elles sont seulement portées par de fortes personnalités, telles George Sand.

**Les changements apparaissent au 20<sup>ème</sup> siècle :** en 1903, fait remarquable, Marie Curie reçoit, avec Pierre Curie et Henri Becquerel, le prix Nobel de physique et en 1911, le prix Nobel de chimie.

La guerre 1914-1918 a été une étape importante pour l'égalité femmes-hommes, car les femmes ont assumé tous les travaux des champs, remplacé aussi les hommes dans les usines, en particulier les usines d'armement, elles ont estimé avoir des droits, d'autant plus qu'à cause du nombre des victimes de guerre, elles ont la supériorité numérique. Une revendication précise est celle du droit de vote, longtemps refusé par le Sénat. Malgré cela, Léon Blum nomme trois femmes dans le gouvernement du Front Populaire. Il faut attendre la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale pour que le droit de vote pour les

femmes, décidé par De Gaulle en 1945 (les femmes ayant participé activement à la Résistance, même si on en a peu parlé alors), soit effectif pour les élections de 1946. Peu d'élues au départ, certes, mais leur nombre progresse régulièrement, grâce à l'intervention désormais des pouvoirs publics (exigence de parité, sanctions financières pour les partis politiques ne la respectant pas).

**Actuellement les femmes luttent contre les inégalités dans d'autres domaines,** en particulier celui du travail. Les écarts de salaires dans les entreprises, à compétences équivalentes, restent importants. Les femmes accèdent plus difficilement aux postes à responsabilité. Les progrès sont toutefois visibles : il y a des femmes ministres, PDG d'entreprises, directrices de Conservatoires, de Maisons d'édition, etc... **Dans l'Éducation Nationale,** (ce qui intéresse d'abord les DDEN), on voit des femmes D.A.S.E.N, rectrices, présidentes d'Universités. En même temps, les femmes sont largement majoritaires dans l'enseignement élémentaire, surtout en « maternelle », mais minoritaires dans l'enseignement supérieur. Il s'agit là de victoires importantes, à poursuivre certes.

C'est pourquoi on peut trouver dérisoires, voire absurdes, des revendications récentes de la part de féministes concernant l'écriture et l'orthographe.

L'écriture dite « inclusive » que certaines veulent qu'on enseigne aux enfants ne va pas favoriser l'apprentissage de la lecture ! Pourquoi vouloir écrire, par ex. « élect-eur-ricess », alors que si l'on souhaite considérer à égalité les femmes et les hommes, il suffit d'écrire « électeurs et électrices », ce qui est clair ! C'est long, et alors, quelle importance ? Rappelons que le général De Gaulle s'adressant à ses concitoyens (et concitoyennes) disait : « Françaises, Français ».

Par ailleurs, 814 enseignantes ont signé la pétition lancée par Mme Hélène Viennot, universitaire, pour dénoncer la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin pour l'accord des adjectifs, et réclamer la règle dite de proximité (ex. : « les hommes et les femmes sont belles »), là encore, le plus simple est de dire « les hommes sont beaux, les femmes sont belles » ! L'Académie Française, à l'unanimité, femmes comprises, dénonce vigoureusement ces deux revendications.

**À l'école, il y a bien plus urgent à faire.** Plutôt que de compliquer l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, c'est par l'éducation qu'il faut développer l'idée de l'égalité pour que ce principe soit appliqué dans le comportement quotidien : rappeler que les filles et les garçons sont égaux en droits, en valeur, sanctionner le refus de certains garçons de s'asseoir à côté d'une fille, de lui serrer la main, sanctionner aussi la contestation de certains cours, (ex. cours d'histoire au collège).

C'est là que les DDEN sont concernés, car ils défendent l'égalité comme ils défendent les autres valeurs et principes républicains (liberté – fraternité – laïcité) afin que tous les enfants, futurs citoyens, apprennent à vivre ensemble en se respectant mutuellement.

La Présidente

Raymonde CHARPENTIER



Au seuil de l'An 2018, Madame la Présidente de l'Union auboise, ainsi que les membres du Bureau départemental, présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et à leurs familles, à Mesdames et Messieurs les Maires et les conseillers municipaux ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Directeurs et adjoints des diverses écoles du département.



## Transports scolaires, la sécurité en question...

Le 14 décembre dernier à Millas, dans les Pyrénées Orientales, une collision entre un car de transport scolaire et un train régional a causé la mort de six adolescents. Vingt autres ont été blessés dans cet accident d'une exceptionnelle gravité dont les circonstances, au moment où sont écrites ces lignes, restent obscures.

Ce drame n'est pas sans rappeler celui survenu le 2 juin 2008 à Allinges (Haute Savoie) qui avait coûté la vie à sept enfants sur un passage à niveau réputé non dangereux.

De tels accidents ne doivent pourtant pas nous faire oublier que le transport scolaire par autocar reste le plus sûr, loin devant la voiture particulière, privilégiée par de nombreux parents, selon une étude de l'ANATEEP.

Nombre de tués (trajets scolaires, classe d'âge de 3 à 18 ans)	2001	2009	2015
Piétons	74	34	31
Deux-roues	225	132	68
Voitures particulières	265	132	127
<b>Transports scolaires</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Naturellement, les accidents de la circulation impliquant des véhicules de transport en commun d'enfants font souvent les gros titres dans les médias. Ils offrent aussi l'occasion de saluer la compétence et l'efficacité des services de secours.

Il n'y a pas de prévention possible contre les évé-

nements imprévisibles que sont les collisions routières. Les exercices d'évacuation de car proposés par les autorités organisatrices ou l'ANATEEP se rapportent aux simples incidents tels qu'une crevaison ou une panne subite sur une voie dangereuse ou un début d'incendie. Dans ce dernier cas, le danger vient évidemment de la propagation possible de fumées toxiques dans l'habitacle, ce qui impose la sortie des passagers dans un laps de temps très court.

Lors de ces exercices sont évoquées quelques consignes et mesures de sécurité susceptibles, le cas échéant, de sauver des vies avant l'arrivée des secours. Mais l'objet principal de l'entraînement à l'évacuation est avant tout de limiter l'effet de panique que peut provoquer une situation anormale et anxiogène.

Des expériences menées avec des enfants de maternelle ont donné des temps d'évacuation de l'ordre de deux à trois minutes alors qu'avec des élèves plus âgés, le but est de vider le véhicule en moins de 30 secondes. Pour cette raison, les exercices ne sont proposés qu'à des élèves des écoles élémentaires ou des collèges.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre collègue Alain Daurut, correspondant départemental de l'ANATEEP au 03 25 41 33 89 ou par courriel [daurut.alain@wanadoo.fr](mailto:daurut.alain@wanadoo.fr) ou Madame Isabelle Jolliot agent qualité sécurité au pôle "transports scolaires" de l'agence territoriale de Troyes au 03 26 70 77 52 courriel [isabelle.jolliot@grandest.fr](mailto:isabelle.jolliot@grandest.fr)

### LES RYTHMES SCOLAIRES

Les conseils d'écoles ont été appelés à se prononcer sur le retour à la semaine de quatre jours ou le maintien des neuf demi-journées. Dans l'académie de Reims, une école sur trois a opté pour les quatre jours dès la rentrée de septembre dernier, ce qui correspond à la moyenne nationale.

Le choix offert par un décret publié le 28 juin 2017 donne des résultats surprenants comme l'indiquait le ministre de l'éducation nationale le 18 juillet dernier. Ainsi, les académies de Martinique et de Corse avec, respectivement, 97% et 96%, ont décidé de revenir aux quatre jours alors que celles de Nantes (13%) et de Poitiers (9%) semblent être plutôt favorables au neuf demi-journées.

Pour connaître tous les détails de cette nouvelle mesure, vous pouvez consulter le site <http://www.education.gouv.fr/cid118949/un-tiers-des-ecoles-a-choisi-d-organiser-la-semaine-scolaire-sur-4-jours-des-la-rentree-2017.html> et juger, selon votre sensibilité, qui sont les "meilleurs élèves".

### DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR LES ÉCOLIERS

Un peu plus de vingt cinq ans après l'arrivée des premiers ordinateurs à l'école, les tablettes numériques s'apprennent à faire leur entrée dans les salles de classe. Mieux, ce qui apparaît de plus en plus comme un outil incontournable de communication sera bientôt mis à la disposition de tous les élèves au même titre que le manuel d'arithmétique ou de grammaire.

Il s'agit là, bien entendu, d'un progrès qui met tous les écoliers à égalité en matière d'accès aux nouvelles technologies. Mais l'attention des parents est attirée sur le fait que le livre a encore un rôle de premier plan à jouer dans l'éducation de l'enfant. D'abord parce que la richesse intellectuelle de l'homme, pour être permanente, ne doit pas dépendre que d'un support pédagogique, ensuite parce que seul le papier appelle l'écriture manuscrite, apprentissage fondamental.

## Les DDEN sont (toujours) sur la toile

Pour mieux faire connaître leurs actions, les délégués départementaux de l'éducation nationale utilisent depuis plusieurs années les outils informatiques.

Le nombre de visites enregistrées sur les sites Internet prouve l'importance de ce moyen de communication

Le site fédéral <http://www.dden-fed.org/>

Vous y trouverez un riche fonds documentaire qui vous aidera dans votre mission et un complément d'information sur ce qui se fait dans les Unions départementales.

## Formation de DDEN 2018

Comme chaque année, notre union départementale propose une demi-journée de formation à l'intention des nouveaux DDEN ou de ceux, plus anciens, qui désirent revoir certains aspects de leur mission.

La dernière session a rassemblé, par une belle matinée de printemps, une douzaine de délégués nouvellement nommés. Après un bon café et quelques viennoiseries, les membres du bureau leur ont donné tous les détails de la fonction de DDEN et ont répondu à quelques intéressantes questions.

En 2018, nous prévoyons de reconduire cette action le mercredi 29 mai, de 9h00 à 12h00 dans des locaux de l'ESPE, 6 avenue des Lombards à Troyes.

Les personnes intéressées sont invitées, dès à présent, à se faire connaître en contactant le trésorier départemental par l'un des moyens suivants: par téléphone au 03 25 41 33 89 ou par courriel [daurut.alain@wanadoo.fr](mailto:daurut.alain@wanadoo.fr)

## LE CADEAU DE NOËL 2017 POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Par un décret du 7 décembre 2017, le gouvernement aurait-il gratifié l'enseignement privé d'un cadeau de Noël avant l'heure?

En effet, sur les 20 millions d'euros prélevés par décret sur le budget de l'enseignement secondaire public, 4,5 millions seront orientés vers l'enseignement public du premier degré, 5,5 millions seront affectés à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais le CNAL observe avec stupéfaction que 10 millions sont attribués à l'enseignement privé.

Pour le CNAL, cette réaffectation soulève des questions budgétaires et éthiques: comment justifier que dans notre pays ou le sys-

Le site départemental <http://10.dden-fed.org/>

Ouvert en 2015, il connaît, au vu du nombre de visites, un incontestable succès. Pour le faire vivre, nous renouvelons notre appel à contributions. Une manifestation exceptionnelle dans une école, une initiative susceptible d'intéresser la communauté éducative, le règlement d'un problème ou tout autre sujet peuvent nous être soumis.

Nous remercions par avance les président(e)s de secteurs de nous communiquer les textes et photos pouvant être publiés sous la rubrique « actualité » de notre site.

## Le temps passé de la communale (suite)

L'organisation administrative du territoire national conduit les communes à se regrouper. Qu'il s'agisse de communauté ou d'agglomération de communes, le système prive souvent les maires d'une compétence séculaire, celle d'organiser et de financer la scolarité sur leur territoire, les salaires des enseignants restant à la charge de l'État.

Tout cela peut paraître anecdotique. Mais après avoir perdu leurs petits commerces et, là où il y en avait, leur bureau de poste, les petits villages perdent un peu de leur attractivité.

Le phénomène touche désormais aussi certains bourgs quand, par exemple, une entreprise importante cesse son activité. Le maintien d'une population rurale devient d'autant plus problématique que les services publics, dont le transport, ne répondent parfois plus à un besoin jugé non rentable.

Petite consolation, les enfants de nos campagnes ont toujours les bus scolaires pour se rendre à l'école.

tème éducatif est inégalitaire, le gouvernement puisse prélever l'argent destiné à l'enseignement public en direction des établissements privés, qui accueillent des élèves issus très majoritairement de catégories sociales favorisées?

Quelle urgence a présidé à cette dotation de 10 millions d'euros distribuée en cours d'année scolaire? Et quels programmes de l'enseignement secondaire public seront réduits d'autant?

Le CNAL demande instamment une réponse à ces questions.

Paris le 8 décembre 2017 <http://www.cnal.info>



### MUSÉE AUBOIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

Présidé par notre collègue Jean-Louis Humbert, le Musée est installé dans les locaux de l'ESPE et du CANOPE.

Vous pouvez l'aider en précisant, lors des conseils d'école, qu'il peut recueillir documents et matériels scolaires promis à la destruction, en incitant les professeurs et leurs élèves à visiter la salle de la communale de la III<sup>ème</sup> République.

contact : 03 25 82 84 35



## CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES

Sept écoles ont participé au concours départemental des écoles fleuries de l'année 2016-2017. Compte-tenu de cette faible participation, toutes ont été récompensées grâce aux contributions de nos partenaires, Jardiland et l'OCCE.

Dans la catégorie "écoles maternelles", ont obtenu :  
le prix départemental

- l'école Montier la Celle de Saint André les Vergers,
- l'école d'Onjon.

le prix des jeunes jardiniers

- l'école de Saint Lupien

Dans la catégorie "écoles élémentaires", ont obtenu :  
le prix départemental

- l'école F. Vigneron de Rosières près Troyes,
- l'école de Faux Villecerf.

le prix des jeunes jardiniers

- l'école Saint Exupéry de Nogent sur Seine,
- l'école de Morvilliers.



Le passage du Tour de France dans notre département qui a fait de Troyes une ville étape n'a pas laissé insensibles les écoliers de Rosières, comme le prouve ce parterre aux couleurs des coureurs.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des petits jardiniers et à leurs professeurs.

## COURRIER DE NOS PARTENAIRES



Mesdames, Messieurs les DDEN,

*La 73ème campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté de la Jeunesse au Plein Air est lancée. A cette occasion, la JPA mobilise ses confédérés et tout particulièrement les DDEN qui sont des partenaires fidèles de nos missions. Comme chaque année, cette campagne prend la forme d'une collecte de fonds par la vente de vignettes dans les établissements scolaires et auprès du public.*

*La Jeunesse au Plein Air est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance. Les sommes recueillies sont distribuées sous forme de bourses d'aides individuelles au départ en vacances collectives. En 2017, grâce aux écoles, donateurs et partenaires, près de 30 000 enfants en ont bénéficié. Pour notre département, ce sont 250 enfants aubois qui ont reçu une aide pour partir et ceci n'aurait pu être possible sans la participation indéfectible des DDEN aubois.*

*Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien pour aider toujours plus d'enfants à partir en vacances collectives.*

*Vous avez reçu ou allez recevoir, des vignettes 2018 et un bon de solidarité individuel que vous pouvez adresser à notre comité départemental ou directement au siège national.*

*Vous remerciant pour votre engagement,*

*La présidente du comité JPA de l'Aube,*

*Séverine Hohler*

Siège administratif : 15 avenue d'Echenilly — 10120 Saint André les Vergers – Tél. 03.25.82.68.66

**L'Assemblée Générale de l'Union des DDEN de l'Aube se tiendra le mercredi 14 mars 2018 à partir de 9 heures  
Dans les locaux de l'E.S.P.E de Troyes, 6 avenue des Lombards  
Votre présence est vivement souhaitée**